Local Syndical :
CFP de Châteaulin
5, Place de Kerjean
CS 90055
29150 Châteaulin

solidairesfinancespubliques.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr

Formation Spécialisée du 9 février 2023
Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Les trois dernières journées de grève et de manifestations ont montré, une nouvelle fois, la très forte opposition au projet de contre-réforme des retraites.

Partout sur le territoire, les manifestations étaient plus nombreuses et les cortèges ont indéniablement rassemblé plus de monde.

Les personnels de la DGFiP sont restés fortement mobilisés, avec près d'un quart des agent.es en grève, et un quart des centres des finances publiques fermés, et ont massivement participé aux manifestations.

A la DDFiP du Finistère, les agent.es se sont fortement mobilisé.es contre cette réforme scélérate des retraites, avec plus de la moitié des agent.es en grève le 19 janvier.

Devant l'entêtement du gouvernement à vouloir accentuer les inégalités, baisser le niveau des pensions, et réduire les dépenses publiques sur le dos des salariés et des fonctionnaires, nous devons plus que jamais ancrer la mobilisation dans le temps pour endiguer ce recul social.

C'est pourquoi l'intersyndicale de la DGFiP appelle l'ensemble des personnels des Finances Publiques à participer aux grèves et manifestations prévues les samedi 11 et jeudi 16 février 2023.

Solidaires Finances Publiques dénonce également le message de propagande du Ministre Guérini, reçu sur nos messageries personnelles, à propos de la réforme des retraites. Les agent.es avaient déjà reçu un message du même Ministre sur leurs messageries professionnelles.

Ces messages à répétition sont révélateurs de la fébrilité du gouvernement. Ils posent par ailleurs un certain nombre de problèmes notamment l'utilisation des données personnelles.

La pandémie de covid est-elle terminée ? Non hélas, et même la Chine a annoncé que ses hôpitaux allaient avoir du mal à assumer la reprise galopante de ce fléau.

Quand une grande partie de la population mondiale n'est pas vaccinée, on ne peut que craindre l'émergence de nouveaux variants.

Si nous devons tirer une leçon de cette crise, et de ce virus, c'est qu'il a toujours réussi à nous réserver des mauvaises surprises.

Solidaires Finances Publiques revendique :

- La levée des brevets et le financement d'une campagne mondiale de sensibilisation à la vaccination.
- Un véritable service de santé publique avec, quoi qu'il en coûte, un système hospitalier qui réponde aux besoins de la population, même en temps de crise.

Il faut totalement changer de paradigme, et arrêter de considérer la santé comme une marchandise, créer des lits au lieu d'en fermer, recruter et rémunérer correctement les personnels hospitaliers, maintenir une couverture sociale pour toutes et tous, et revendiquer une couverture sociale à 100 %.

Les études d'opinion convergentes, avec la santé, la question du pouvoir d'achat est plus que jamais le sujet du moment pour nos concitoyen.nes : flambée des prix des matières premières, des énergies fossiles, de l'électricité et maintenant... de tout !

Solidaires Finances Publiques est fortement impliqué sur cette question dans notre sphère professionnelle avec l'action «Exigeons notre dû», pour une augmentation massive du point d'indice et de notre régime indemnitaire.

Une incise sur le futur Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) de la DGFiP : **Solidaires Finances Publiques** note que le futur COM occulte totalement les agent.es et la reconnaissance de leur investissement. Rien n'est dit et/ou écrit sur une progression des plans de qualification, l'augmentation de notre régime indemnitaire et du point d'indice, l'amélioration des conditions de travail.

En ouverture de cette première réunion de la Formation Spécialisée rattachée au Comité Social d'Administration de la DDFiP du Finistère, **Solidaires Finances Publiques** vous rappelle que l'article 47 du décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020, relatif aux comités sociaux d'administration des administrations et établissements publics de l'État, nous indique que le CSA débat au moins une fois par an de la programmation de ses travaux.

Les réprésentant.es de **Solidaires Finances Publiques** souhaitent savoir quand aura lieu cette réunion de programmation des travaux ?

Nous vous demandons également de programmer, en 2023, dans les travaux du CSA et de la Formation Spécialisée qui y est rattachée, un point relatif au travail des seniors et les modalités prévues afin de faciliter leur maintien dans l'emploi.

L'article 71 du décret susmentionné indique que, chaque année, le Président de la Formation Spécialisée du Comité soumet pour avis, à celle-ci, un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Ce programme annuel de prévention est établi en application de l'article 73 du décret, et à partir de l'analyse à laquelle il est procédé des informations relatives à la santé, la sécurité et aux conditions de travail contenues dans le rapport social unique.

Ce programme fixe la liste détaillée des réalisations ou actions à entreprendre au cours de l'année à venir. Il précise, pour chaque réalisation ou action, ses conditions d'exécution et l'estimation de son coût.

Aussi, **Solidaires Finances Publiques**, vous demande de convoquer, de toute urgence, une réunion du Comité Social d'Administration afin de procéder à l'examen du rapport social unique de l'année 2022.

Une fois ce rapport social unique examiné par le CSA, et transmis aux membres de la Formation Spécialisée, **Solidaires Finances Publiques**, vous demande de soumettre, pour avis, aux représentant.es des Organisations Syndicales réuni.es en Formation Spécialisée, un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

De plus, les Organisations Syndicales sont toujours en attente du rapport annuel de la médecin du travail concernant l'année 2022. Quand nous sera-til présenté ?

Pour clore cette déclaration liminaire, vu le nombre de fiches de signalement qui ont été portées à notre connaissance, et à la nécessaire priorité qui doit être apportée par la DGFiP à la sécurité des agent.es, **Solidaires Finances Publiques** souhaite, qu'en ce début d'année, vous rappeliez à l'ensemble des agentes et agents de DDFiP du Finistère tous les outils mis à leur disposition : fiche de signalement, fiche alerte sécurité, emplacement du registre de signalement d'un danger grave et imminent, modalités de mise en place d'un espace de dialogue…

Solidaires Finances Publiques du Finistère et ses représentant.es mettront toute leur énergie, au cours de leur mandat, dans la défense de la santé et des conditions de vie au travail des agents.

Enfin et malheureusement, **Solidaires Finances Publiques** ne peut que constater, une fois de plus, l'absence à cette réunion, et l'absence dans notre département, d'un.e médecin du travail.

Solidaires Finances Publiques ne voit clairement pas une grande volonté du Secrétariat Général, comme cela est également le cas pour l'action sociale, de faire tout ce qui est en son pouvoir afin de remplacer les personnels dits sociaux quittant notre Ministère (conditions de travail indignes, traitement très en deçà d'autres secteurs professionnels).

C'est pour cette raison que **Solidaires Finances Publiques** souhaite saluer à nouveau le travail fourni par l'assistante de prévention, qui malgré les circonstances actuelles, fait en sorte de maintenir à flot la prévention dans le Finistère. De ce fait, avez-vous une solution à proposer afin d'aider l'assistante de prévention dans l'exercice de ses missions ?